

AMÉNAGEMENT DES BERGES DU RHÔNE

23/06/2025

Les Berges du Rhône vont être l'objet d'une requalification majeure pour reconnecter la ville à son fleuve, avec des aménagements favorisant la promenade, la biodiversité, et les mobilités douces.

Comme le souligne Benjamin VIBERT, maire délégué de Lancrans et en charge du cadre de vie, *« ce projet structurant traduit la volonté de construire une ville plus agréable, plus verte, plus accessible et plus active pour toutes les générations. Issu d'une réflexion sur le long terme, il va profondément transformer et embellir le cadre de vie à Valsershône. Au-delà des aménagements concrets, c'est une nouvelle vision de l'espace public qui prend forme, au service du bien-être des habitants et de l'attractivité de la commune. Valsershône change de visage et écrit une nouvelle page de son histoire. »*



Vue panoramique de la ville et de ses berges - Septembre 2024

Crédit photo : Elevation Films

La réhabilitation des berges du Rhône depuis la base d'aviron d'Arlod jusqu'à l'espace Louis Chanel va compléter les aménagements réalisés de 2011 à 2015 le long du Rhône côté centre-ville.

Cette nouvelle programmation a vocation à créer une continuité piétonne et cyclable de type voie verte reliant le centre-ville, depuis la place des frères Zanarelli, jusqu'à la base d'aviron d'Arlod, sur une distance totale d'environ 3 kilomètres, incluant les 750 mètres déjà aménagés. Les ambiances et les aménagements seront adaptés en fonction des différents secteurs traversés, permettant des variations et des équipements spécifiques selon les besoins de chaque zone, comme cela avait été réalisé pour les secteurs déjà développés (aménagements urbains / espaces ludiques en milieu naturel).

La conception de ce parcours se base sur la réalisation de 4 tronçons, dont les 3 premiers seront mis en chantier en 2025. Est également prévu fin 2025 le lancement des travaux pour la réalisation d'un pumtrack et d'une aire de street workout, à proximité directe des berges, à Arlod.



Tronçon 1 - Depuis Arlod jusqu'à la Plaine des Sports

Parcours caractérisé par une ambiance "nature et sport", à proximité de sites d'activités et d'éléments patrimoniaux (église d'Arlod, porte de l'ancien manoir ...).

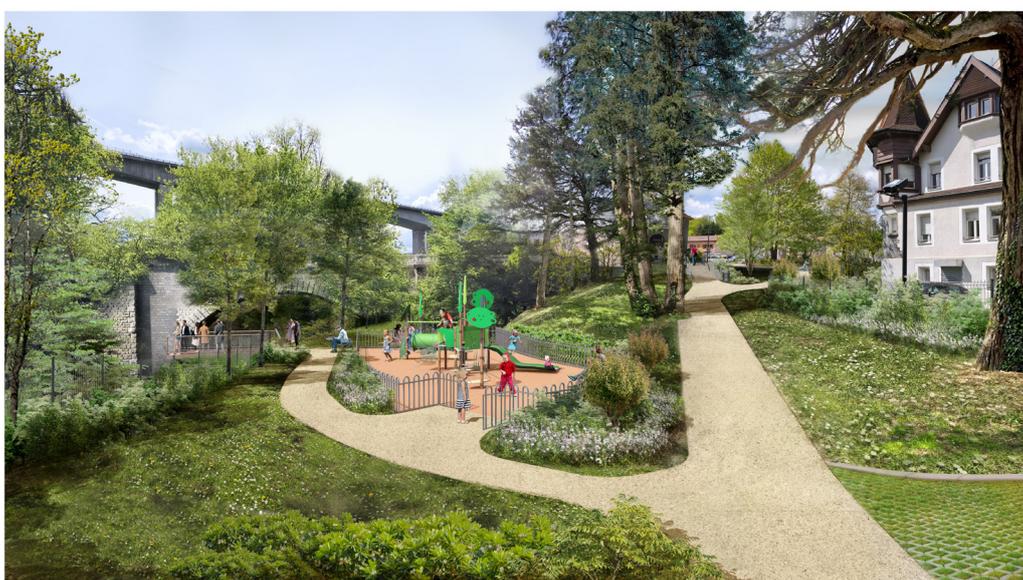


Tronçon 2 - Depuis la Plaine des Sports (rue de l'Industrie) jusqu' au giratoire Porte de l'Ain

Ce tronçon a principalement vocation à assurer une liaison sécurisée en mode doux, la rue de l'Industrie étant située dans un espace peu urbanisé mais traversé par une route où les véhicules peuvent rouler très vite.

Tronçon 3 - Du giratoire Porte de l'Ain jusqu'à la rue de Savoie (espace Louis Chanel)

Il s'agit d'une séquence urbaine, en lien direct avec les aménagements réalisés antérieurement le long des berges, alliant circulation douce, espaces renaturés et aménagements urbains (stationnements, voirie...). Est également prévu le réaménagement du parc de Savoie avec réhabilitation de l'aire de jeux.



Tronçon 4 - Depuis la crèche jusqu'au parcours des berges déjà existant

Il consistera à aménager l'espace situé directement en bordure du Rhône pour le transformer un un espace naturel et ludique. Sa réalisation nécessite toutefois une importante opération de dépollution et déconstruction de la friche industrielle Goyot, condition sine qua non pour sa réalisation, d'où son report à 2026.



Pumptrack et street workout à Arlod

Un pumptrack et une aire de street workout vont être installés pour compléter l'offre sportive et de loisirs de ce quartier de la ville. Très attendue par de nombreux jeunes (et pas que !), cette nouvelle infrastructure sera réalisée sur l'emprise enherbée située à l'arrière des tribunes de rugby de la Plaine des Sports. Les ambiances, aménagements et équipements des secteurs pumptrack et street workout seront concordants afin de garantir l'harmonie du site. Le projet a été mené en concertation avec plusieurs habitants experts dans la pratique de ces sports et loisirs, dans une volonté de répondre au mieux aux attentes des futurs utilisateurs.

Date de livraison estimée : fin 2025 / début 2026

PUMPTRACK

- Sur une parcelle de 2 800 m².
- Piste en enrobé.
- Plusieurs parcours adaptés à des utilisateurs de différents niveaux : enfants et débutants, intermédiaires et experts.
- Départ de plateformes surélevées afin de donner l'élan nécessaire pour aborder la succession de bosses.

STATION DE STREET WORKOUT

- Sur une parcelle de 200 m².
- Installation d'agès sportifs permettant le renforcement musculaire et le cardio-training.

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

- Plantation d'arbres et arbustes.
- Mobilier d'assises.



Coût estimé et financement

Coût total : 6 003 540 € HT

Autofinancement par la ville : 2 587 450 €

Partenaires financiers : 3 416 090 €, dont

- État : 400 000 €
- Région Auvergne Rhône Alpes : 1 000 000 €
- Département de l'Ain : 500 000 €
- CNR (Compagnie Nationale du Rhône) : 1 216 090 €
- Fonds friches 2026 - Tronçon 4 : 300 000 €



Cabinets d'études



CONTACTS PRESSE

communication@valserhone.fr

06 47 52 13 46 ou 07 88 05 18 73